



OBJET DE LA PAGE FACEBOOK DE LA VILLE DE LHERM

La page Facebook de la Mairie de Lherm a pour objectif de mettre en avant les actualités, les informations pratiques, les publications et les événements de la commune. Elle est ouverte à tous. N'hésitez pas :

- à réagir aux posts par vos commentaires,
- à poser vos questions,
- à répondre celles des autres membres.

Pour que les échanges puissent se dérouler dans un cadre agréable et dans un état d'esprit constructif, **le modérateur de cette page se réserve le droit de supprimer sans préavis tout commentaire ou contenu qu'il jugerait non conforme** aux bons usages du net, à la loi ou à la charte éditoriale élaborée dans le cadre de la présente page.

REGLES DE LA MODERATION

Conformément à la législation française, le modérateur rappelle que sont entre autres interdits :

- l'incitation à la haine raciale, à la discrimination et à la violence ;
- la négation des crimes contre l'humanité et l'apologie des crimes de guerre ;
- la diffamation ;
- les messages, commentaires ou images pornographiques ou sexistes ;
- l'incitation au piratage informatique ;
- la publicité et le prosélytisme ?

Tout message en infraction avec la loi sera supprimé sans préavis et les poursuites en vigueur seront envisagées. Seront également supprimés les publications et/ou commentaires :

- excessifs, grossiers, agressifs, injurieux, mensongers,
- hors-sujet, de nature promotionnelle, commerciale ou publicitaire,
- mentionnant des coordonnées personnelles, téléphoniques, postales ou numériques
- apparentés à du spam,
- contraires aux droits d'auteurs ou droits voisins, au droit applicable aux bases de données, au droit à l'image ou au droit au respect de la vie privée,
- comportant des propos propagandistes,
- portant atteinte à la réputation et à l'image de la Ville de Lherm, à ses élus, ses agents et ses services.

A noter : si les auteurs de ces fautes persistent, ils seront exclus de la page.

QUELQUES REGLES POUR MIEUX ECHANGER

Nous vous rappelons que la diffusion d'un commentaire sur Facebook s'apparente à une prise de parole publique. Exprimez-vous poliment, dans le respect des personnes et des biens.

- Vous êtes invités à réagir aux publications par des commentaires correspondant au sujet initial. La Ville de Lherm se réserve le droit de supprimer les réactions n'ayant aucun lien avec le sujet abordé.
- Assurez-vous, avant de poster un message ou une image, d'être en règle avec les droits d'auteur, au droit à l'image et au respect de la vie privée.
- N'abusez pas des lettres capitales : LES MOTS ECRITS EN MAJUSCULES DONNENT L'IMPRESSION QUE VOUS CRIEZ, ce qui donne un ton agressif à vos propos.
- Pour être lisible et compréhensible, évitez autant que possible le langage sms et les abréviations.
- Évitez les commentaires ou contenus répétitifs et les contributions superflues. Respectez le débat, respectez votre lecteur : ne faites pas de copier/coller d'argumentaires ; c'est votre avis et lui seul qui doit s'exprimer.
- Vérifiez la source des informations que vous postez afin d'éviter la désinformation et les rumeurs. En cas de doute, des sites spécialisés comme www.hoaxbuster.com vous aideront à repérer les hoax (canulars du web).
- Prenez garde à ne pas perdre votre temps à engager le débat avec des trolls. Un « troll » est un individu qui persiste à lancer des discussions sur des sujets qui fâchent ou à semer la zizanie entre les participants.